

ET VOUS L'ÉNERGIE ?

Maîtrise de l'énergie



COMMUNE



Sensible aux économies d'énergie et au confort des utilisateurs des bâtiments communaux, la ville adhère au dispositif national de Conseil en Energie Partagé porté par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Nancy Grands Territoires. La ville marque ainsi son engagement dans la lutte contre les changements climatiques et la promotion du développement durable.



FOURNITURE D'ÉNERGIE

- Mise en concurrence des fournisseurs d'énergie
- Sensibilisation et confort des usagers



EXPLOITATION

- Économies d'énergie sur les chaufferies
- Analyse des consommations et des dépenses
- Améliorations des bâtiments communaux



USAGES



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



L'Alec porte également la mission INFO ENERGIE et peut donc vous accompagner personnellement sur votre projet de maîtrise de l'énergie.

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
NANCY GRANDS TERRITOIRES

10, Promenade Emilie du Châtelet - 54000 NANCY - Tél. : 03 83 37 25 87
info@alec-nancy.fr - www.alec-nancy.fr

